



DIOCESE DE TOURNAI
SERVICE PASTORAL DES MIGRATIONS



Tél. : +32 474381750
Mail: spmtournai@gmail.com

La Louvière, le 25 février 2025

Chères amies, Chers amis, chers acteurs pastoraux,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la rencontre / formation du service pastoral des migrations **qui aura lieu le jeudi 10 avril 2025, de 13h30 à 17h00, à la maison diocésaine de Mesvin (route de Maubeuge 457, 7024 Ciply-lez-Mons). Cette formation est ouverte à tous.**

Au cours de cet après-midi, nous aborderons le fonctionnement du centre pour demandeurs de protection internationale. Ce sera une occasion précieuse d'échanger des idées, de poser des questions et de mieux comprendre les enjeux liés à l'accueil des personnes en quête de protection internationale dans notre pays.

Votre présence serait très appréciée, car elle témoigne de votre intérêt pour les questions de société d'aujourd'hui et aussi votre souci d'être mieux éclairé dans ce domaine.

L'après-midi sera animé par Madame Hélène Tilmanne, Directrice adjointe du Centre d'accueil de Croix-Rouge de Genappe.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, nous vous prions de bien vouloir diffuser largement cette invitation autour de vous.

Voici le déroulement de l'après-midi de jeudi 10 avril 13h30 :

**Thème : Centre d'accueil pour demandeur de Protection internationale en Belgique ?
Fonctionnement et statut ?**

13h30. Accueil.

13h45 : Temps de prière

14h00 : Mot d'introduction et présentation du thème par l'abbé Claude

14h15 : Exposé de Madame Hélène Tilmanne : Centre d'accueil pour demandeur de Protection internationale en Belgique ? Fonctionnement et statut ?

15h15 : Pause

15h20 : Débat et échanges

16h15 : Tour de table : les nouvelles venant des différentes communautés

16h35 : Informations sur la Pastorale des Migrations (JMMR 2025)

16h50 : Informations sur la vie diocésaine par le VG Olivier Fröhlich.

17h00 : Mot d'envoi du vicaire général Olivier Fröhlich

Breve introduction au thème du jour :

**Centre d'accueil pour demandeur de Protection internationale en Belgique ?
Fonctionnement et statut ?**

En 2023, en Belgique, 35 507 personnes ont introduit une demande de protection internationale (demande d'asile) à l'Office des étrangers (OE). En 2024, ce nombre s'est élevé à 39.615.

Ces personnes qui doivent suivre une procédure d'asile bien définie par l'Etat, sont hébergées dans un de centres d'accueil. La procédure d'asile dont plusieurs cas n'aboutissent pas souvent à la recevabilité peut durer plusieurs mois, voire des années.

Nous aurons la joie d'accueillir Hélène Tilmanne, Directrice adjointe du Centre d'accueil de Croix-Rouge de Genappe qui va nous livrer son expérience sur l'asile en Belgique :

Quel est le fonctionnement d'un centre d'accueil Croix-Rouge ?

Comment sont accueillis les demandeurs de protection internationale ? Par quelles étapes passent-ils ? L'OE, le CGRA, le CCE, Fedasil, la Croix-Rouge ... Qui sont tous ces acteurs ?

Quels sont les droits ou les devoirs des demandeurs de protection internationale ?

Ont-ils les mêmes droits que les belges ? Quel accueil la Belgique doit-elle mettre en place ?

Quelles différences entre les centres fermés et les centres ouverts ? Et après le centre d'accueil, que se passe-t-il ?

Toutes ces questions nous voulons les aborder avec elle le Jeudi 10 avril de 13h30 à 17h.

Merci de confirmer votre présence en envoyant un mail à spmtournai@gmail.com

Avec nos salutations distinguées,

Pour le Service Pastoral des Migrations

Abbé Claude Musimar

spmtournai@gmail.com